

Information liée aux actions
CP-2014-47-R

Information réglementée

26 septembre 2014
12:00 CET

Tous les points de l'ordre du jour ont été approuvés lors des assemblées générales spéciale et extraordinaire

Umicore a tenu ce vendredi 26 septembre 2014 des assemblées générales spéciale et extraordinaire à son siège situé à Bruxelles en Belgique. Les actionnaires ont approuvé tous les points de l'ordre du jour. Le détail des résolutions est disponible sur le site internet d'Umicore.

http://www.umincore.com/investorrelations/fr/shareInformationF/shareholderMeetingsF/2014Sept/Resolutions_FR.pdf

Suite à l'annulation de 8.000.000 d'actions propres et conformément à l'article 15 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, le nombre total d'actions conférant le droit de vote s'élève à 112.000.000 et le nombre total de droits de vote (le dénominateur) est de 224.000.000. Le capital reste inchangé et s'élève à 500.000.000 EUR.

Pour tout complément d'information

Investor Relations:

Evelien Goovaerts +32 2 227 78 38 evelien.goovaerts@umicore.com

Media Relations:

Elcke Vercruyse +32 2 227 71 29 elcke.vercruyse@umicore.com

Umicore Group Communications

Société Anonyme
31 Rue du Marais
B-1000 Bruxelles
Belgique

tél +32 2 227 71 11
fax +32 2 227 79 00
e-mail info@umicore.com
web www.umincore.com

TVA BE0401 574 852
N° d'entreprise 0401574852
Siège social 31 Rue du Marais
B-1000 Bruxelles